

Comité consultatif PEI du 6 juin 2018
Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
DGER - 1 ter avenue de Lowendal - 75007 - Paris

Travaux en ateliers

Atelier A : « Comment mieux exploiter/valoriser/transférer les travaux du PEI pour réussir la transition agro-écologique »

Présentation introductive

Projet agro-écologique, état des lieux et enjeux, Aline Boy, adjointe au chef du projet agro-écologique, DGPE/MAA

Le projet agro-écologique est pour le ministère une façon de répondre aux défis de l'agriculture française. Il combine une vision pour le futur, sur le long terme, et des réalisations déjà effectives. Alliant performances économiques, environnementales et sociales, l'agro-écologie s'appuie sur des principes clés : accroître la biodiversité fonctionnelle dans les agroécosystèmes, renforcer les régulations biologiques et boucler les grands cycles. Le projet est issu d'une forte volonté politique et est gouverné par un comité de pilotage rassemblant les principaux partenaires et un comité de suivi et d'orientation présidé par le ministre. S'appuyant sur un plan d'actions décliné en 10 thématiques et des outils déjà existants, le projet est également très transversal. Après des exemples d'actions réalisées ou en cours dans le cadre de ce projet, Aline Boy a conclu en précisant que le projet se fondait bien sur les innovations, qu'elles soient techniques ou sociales. Le lien avec le PEI est fort : notamment via les groupes GIEE ou Ecophyto, qui sont des collectifs qui cherchent et transfèrent leurs résultats agro-écologiques de la même façon que les Groupes Opérationnels.

1/ Qu'identifiez-vous, dans votre champ d'activité, comme contributions des travaux du PEI à la transition agro-écologique ?

PEI et agro-écologie : des démarches territoriales :

- une approche PEI territoriale, une approche agro-écologique elle aussi territoriale ;
- une déclinaison territoriale des outils et pratiques pour une transition agro-écologique ;
- le PEI permet de mettre du concret dans quelque chose qui peut parfois sembler abstrait
- donner de la visibilité à des initiatives locales ;
- transition agro-écologique : diversité et complexité des pratiques/systèmes qui ne peuvent être traités dans les stations et approches expérimentales classiques de la recherche ;
- le PEI permet d'aborder des sujets très « pratico-pratiques » et de répondre à des questions qui se posent en matière de transition agro-écologique.

Le PEI permet un transfert des résultats, notamment en agro-écologie :

- PEI = forme de recherche qui débouche rapidement sur le développement/transfert ;
- une implication des acteurs permettant une appropriation des outils ;
- mise en valeur des projets des GO via les événements PEI européens : permet la diffusion des idées ;
- par la capitalisation, donne à voir les réussites et aussi les échecs.

Le PEI permet d'impliquer une diversité d'acteurs et permet ainsi les échanges et le décroisement entre acteurs, nécessaires au développement d'une vision transversale de l'agro-écologie :

- dans le cadre d'un réseau thématique, partage de connaissances des meilleures pratiques entre acteurs européens sur la réduction des produits phytosanitaires et diffusion sur une plate-forme internet ;
- permet de rassembler des agriculteurs travaillant en agro-écologie pour les faire échanger : mutualisation des pratiques + diffusion vers d'autres groupes, cela permet de monter en compétences ;
- transition agro-écologique mobilise des savoirs très divers, nombreux savoirs empiriques (qui incitent au partage des savoirs dans l'esprit des GO du PEI) et connaissances scientifiques et techniques ;
- utiliser les exploitations agricoles comme terrain d'expérimentation et comme lieu de connexion entre étudiants, chercheurs, enseignants, agriculteurs ;
- création des GO permet l'échange entre acteurs ;
- dans le cadre des GO, rencontre de différents publics autour d'une même problématique, ce qui entraîne une meilleure connaissance des interlocuteurs. Aide au décroisement, recherche, formation ;
- décroisement recherche, recherche appliquée, développement, conseil, agriculteurs ;
- théorie du verrouillage : sortir du verrou en incitant à la co-conception avec tous les acteurs des filières/territoires pour faciliter l'adoption d'innovations = esprit des GO ;
- les projets du PEI constituent une forme d'organisation qui incite à une vision transversale qui est cohérente avec la vision nécessaire pour une approche agro-écologique ;
- augmenter les possibilités de connexion et de partenariats par l'exemple.

Thèmes agro-écologiques traités dans le PEI, exemples :

- développement d'itinéraires techniques cultureux respectueux de l'environnement (gestion enherbement, lutte contre les ravageurs, etc.) ;
- valorisation des ressources locales pour l'alimentation du bétail (réduction des importations) ;
- valorisation des matières organiques locales en fertilisation (économie circulaire, réduction des importations d'engrais minéraux).

Autres :

- dans l'enseignement, possibilité accrue des équipes de faire participer les apprenants à des situations expérimentales, à être acteurs d'innovations ;
- implication dans les projets MCDR ;
- fléchage de crédit nationaux (région, département, ADEME) et FEADER vers des projets engagés dans l'agro-écologie via la sélection des GO.

2/ Freins/leviers pour la connexion, la valorisation et le transfert des travaux du PEI ?

Leviers :

Comportement des acteurs :

- avoir des membres (dans les groupes) moteurs et motivés pour transmettre/échanger ;
- impliquer les acteurs dès la conception du projet.

Numérique :

- TIC ;
- plateforme web nationale (RRN?) avec contacts et livrables ;
- énormément d'informations sur le site du RRN, regroupées selon une architecture claire ;
- utilisation croissante du numérique et du digital à bon escient, bien ciblée par rapport au public et dans une recherche de simplification et d'optimisation.

Implication d'une diversité d'acteurs, et notamment les agriculteurs dans les projets du PEI :

- agriculteurs pilotes et reconnus par leurs pairs ;
- sollicitation des agriculteurs pour co-animer ;
- des GO qui peuvent impliquer des acteurs peu habitués à communiquer/diffuser ;
- enseignement agricole à impliquer/à remodeler comme structure de transfert des résultats des GO.

Importance de la mise en réseau et du travail collectif :

- PEI oblige tous les acteurs à travailler ensemble, encore faut-il qu'ils se connaissent ;
- rencontres, échanges, partages entre différents acteurs (R&D, agriculteurs, enseignants...);
- échanges et communication au sein de réseaux d'acteurs ;
- fonctionnement en réseau ;
- échanges (séminaires, formations...) entre participants de GO.

Dimension européenne du PEI :

- dispositif européen = levier permettant de partager des enjeux du niveau européen et si possible des solutions ;
- ateliers européens.

Outils de communication et de valorisation des projets :

- outils/méthodes de transfert : journées techniques, parcelles de démonstration ;
- besoin d'avoir plus de soutien financier à la fin du projet pour évaluer, transférer et partager, notamment au niveau européen ;
- organisation d'événements liés à l'agro-écologie (par exemple Focus Groups).

AKIS :

- un écosystème de l'innovation en agriculture sur les territoires qui commence à s'étoffer.

Freins :

Enseignement agricole :

- dans l'enseignement, limite du transfert des expériences, notamment avec de jeunes publics, futurs agriculteurs ;
- enseignement agricole peu connecté avec les travaux du PEI ;

- enseignement agricole : informations sur les résultats du PEI pas facilement disponibles pour les équipes. Il faut que l'enseignement se rapproche du PEI, plutôt que de prendre ses informations dans les canaux habituels.

Manque de temps pour communiquer, valoriser, transférer les projets :

- manque de temps et de disponibilité ;
- difficile pour les groupes de capitaliser et valoriser (production de livrables) car manque de temps, manque de financements, manque de volonté (?), manque de compétences (?) ;
- à ce jour, trop de temps passé sur l'administratif au détriment du contenu et de la valorisation.

Dimension européenne du PEI :

- fait que ce soit un dispositif européen (difficulté de communication, distance...) ;
- freins linguistiques à l'échelle européenne du PEI (pour la connexion entre GO de différents pays).

Diversité des projets et des publics cibles de la valorisation et du transfert :

- le PEI est un dispositif unique pour énormément de thèmes, ainsi comment faire le lien avec le bon public ? Proposition : faire des regroupements thématiques et des synthèses ;
- hétérogénéité des cibles (acceptabilité de l'innovation, capacité à se mobiliser, accès aux nouvelles technologies...) ;
- particularités locales limitent l'extrapolation des solutions identifiées.

Autres :

- difficulté à bien définir l'agro-écologie, besoin d'une définition consensuelle ;
- difficulté à organiser des rencontres inter-groupes qui travaillent sur les mêmes thématiques ;
- manque d'imagination : est-ce qu'il ne faut pas chercher de nouvelles manières de transférer ? (vidéos, réalité augmentée...) ;
- mobilisation des agriculteurs ;
- difficile d'avoir une connaissance concrète des travaux du PEI.

Questions :

- comment monter en généralité ? (comment tirer des enseignements à portée générale ou au moins plus générale?)
- comment combiner les réflexions menées par les différents GO ? (Organiser une centralisation des productions, prévoir une animation transversale sur des grands thèmes)

3/ Proposer des actions pour connecter, valoriser, transférer les travaux du PEI

Action 1

Insérer dans le cahier des charges des appels à projets des GO du PEI la participation à des rendez-vous d'échange entre acteurs.

Action 2

Favoriser les échanges entre pairs pour accentuer le transfert :

Appels à projets spécifiques
niveau enseignants ↔ niveau producteurs
↓
échelle régionale

Action 3

Améliorer l'animation transversale :

→ Animation thématique

→ Moyens dédiés (à l'échelle des Conseils Régionaux, des Chambres d'agriculture, des réseaux ruraux)

Action 3

Prévoir les moyens pour la valorisation (assortis d'une obligation) :

- accompagnement
- crédits fléchés

Action 4

Articuler le PEI, les GIEE, Ecophyto, PSDR, CASDAR, ..., notamment en régions.

Action 5

Mettre en place une plate-forme des projets du PEI AGRI (à articuler avec d'autres plate-formes).

Action 6

Mieux utiliser les réseaux sociaux pour pousser l'information vers le public cible.

Action 7

Mieux impliquer tous les maillons de la chaîne de valeur dans les projets.

Action 8

Valoriser des résultats des groupes opérationnels : mettre en place un livrable obligatoire pour tous les groupes et de même format (document résumé recto-verso, vidéo en 3 minutes) et les classer dans une base de données commune équipée d'un moteur de recherche efficace (par mots-clés, par thématiques). Cela permet de gagner du temps dans la recherche d'information et de donner plus de visibilité aux projets.

Action 9

Organiser ou participer à un MOOC (exemple : université virtuelle d'agro-écologie) pour faire remonter des retours d'expérience. Intégrer cet outil à la formation/enseignement.

Action 10

Auditer les agriculteurs sur la manière dont ils veulent recevoir les informations et être bénéficiaires du transfert d'informations.

Action 11

Se donner la possibilité de diversifier les sources d'information.

Action 12

Intégrer les exploitations des lycées agricoles au centre des dispositifs d'exploitation.

Mais attention à ne pas considérer l'enseignement agricole comme un faire-valoir.

Atelier B : Animation thématique. Les actions prioritaires pour l'animation PEI et/ou les actions des parties prenantes du PEI, pour réussir la connexion, la valorisation, le transfert

Présentations introductives

Mission d'expertise « forêt-bois, changement climatique et innovation » (approche croisant les niveaux inter-régional, national, européen), Benjamin Chapelet, CNPF

Le Centre National de la Propriété Forestière (CNPF) a été retenu par le Réseau rural national pour effectuer une mission d'expertise « forêt-bois, changement climatique et innovation », d'une durée d'un an. Les objectifs de cette mission étaient de favoriser le partage d'informations et les synergies entre les acteurs de la RDI, les acteurs locaux, les décideurs publics mobilisés dans le secteur forestier, d'identifier les besoins en innovation des acteurs locaux, d'appuyer et promouvoir les projets de RDI, et notamment du PEI, et de favoriser les rapprochements et la mise en réseau au niveaux régional, national et européen. A travers cette mission, il s'agissait de mettre en avant les enjeux forestiers dans les PDR et de mobiliser le secteur forestier pour inciter ses acteurs à s'impliquer dans des projets innovants sur le changement climatique, dont des GO du PEI.

Actuellement, deux GO forestiers ont été sélectionnés en France, et deux Focus Groups, dans lesquels est impliqué le CNPF, traitent la question forestière au niveau européen. Six ateliers inter-régionaux ont été organisés dans le cadre de la mission d'expertise, pour faire travailler ensemble les acteurs forestiers. Ils ont notamment débouché sur des réponses à des appels à projets de GO.

Afin de poursuivre cette dynamique engagée par la mission, Benjamin Chapelet a mis en avant le besoin exprimé d'une animation, avec des relais au niveau régional, notamment au niveau des inter-professions, le besoin d'une plate-forme pour continuer les échanges, et l'importance pour le secteur de faire le lien avec les conclusions des Focus Groups européens.

Animation thématique PEI-Horizon 2020 : organisation des acteurs de l'élevage français et européens pour la recherche-innovation, Florence Macherez, GIS Avenir Elevage et Animal Task Force

Le Groupement d'intérêt scientifique (GIS) Avenir élevage, coordonné par l'INRA, est dédié aux systèmes de production animale à hautes performances économiques, environnementales et sociétales (ruminants, porcs et volailles). Il a mis en place une animation thématique PEI sur les projets Horizon 2020 traitant ce thème. La volonté de créer ce GIS est venue en 2015 avec le constat de la baisse du soutien des pouvoirs publics envers le sujet de la production animale et la volonté de créer une vision de l'élevage au niveau national. Les acteurs de la filière ont voulu se doter d'une présence à Bruxelles pour participer aux décisions et également pouvoir accompagner les porteurs de projets sur le sujet. La mission du GIS est donc une mission d'influence et d'accompagnement. Il permet l'expression de besoins de terrain des acteurs français vis à vis d'H2020, notamment grâce à son lien avec les éleveurs qui font partie de la gouvernance des instituts techniques qui font partie du GIS (Institut de l'élevage notamment). Le renforcement du lien avec l'enseignement agricole a été identifié comme à développer.

Florence Macherez est également secrétaire générale de l'Animal Task Force, partenariat public-privé relatif à l'élevage, qui accompagne la Commission européenne dans la rédaction de sa politique de la recherche, en promouvant une vision intégrée des systèmes d'élevage au niveau européen.

1/ Quels sont les freins et les leviers à la valorisation et au transfert des résultats des projets du PEI ?

Leviers :

Mise en réseau :

- annuaire ;
- cartographie des acteurs ;
- s'appuyer sur les réseaux existants (GIS, UMT, RMT, etc) et notamment les têtes de réseau, et les renforcer avec de nouveaux acteurs comme la formation, les start-up, les entreprises...
- mise en réseau des GO travaillant sur la même thématique et connexion avec les projets H2020.

Coopération entre acteurs :

- coopération intersectorielle et tout au long de la chaîne de valeur, pour trouver des business models (répartition de la valeur ajoutée) ;
- mise en place de dispositifs expérimentaux associant les gestionnaires, les acteurs de la filière économique...
- démonstration par les pairs, partage d'expériences des acteurs de terrain entre eux.

Communication et formation :

- formations ;
- plate-formes et réseaux sociaux ;
- financer l'animation et organiser des événements ;
- rencontres régulières entre acteurs : workshops, conférences ouvertes, démonstrations.

Format des actions de valorisation et transfert :

- adapter les formats aux différentes cibles ;
- utiliser des supports concrets, simples, démonstratifs, pas seulement en salle.

Autre :

- prise de conscience par les acteurs des enjeux du transfert ;
- identifier/mesurer l'impact ex-post des actions de valorisation/transfert.

Freins :

- cloisonnement, isolement et barrières entre les différents acteurs et les différents secteurs ;
- absence de transversalité entre les acteurs ;
- mauvaise connaissance des acteurs et de leurs compétences et ressources ;
- manque d'outils, de lieux (de plate-formes ?) pour favoriser le transfert ;
- manque de moyens humains et manque de temps (côté animation mais aussi porteurs de projet) pour partager les informations et participer à des événements d'information/transfert ;
- dispersion des sources d'information ;
- *turn over* qui induit des difficultés de transmission et capitalisation ;
- complexité des sujets scientifiques et du vocabulaire utilisé, manque de pédagogie du monde de la recherche ;
- thématiques trop larges : une thématique trop large de l'animation pourrait favoriser la dispersion ;
- budget « communication/animation/déplacement » sous estimé par les GO.

2/ Les éléments clés d'une animation thématique pour un transfert réussi

Anticipation du transfert :

- transfert prévu dans le projet ;
- communication adaptée, ciblée, régulière, concise, tout au long du projet.

Prise en compte des bénéficiaires finaux du projet :

- associer les acteurs de terrain dès la conception des projets de transfert ;
- répondre à un besoin exprimé par les agriculteurs ;
- bien présenter l'intérêt du projet pour les acteurs de terrain ;
- formation : reconcevoir les programmes de formation, associer les acteurs de la formation dans les projets dès leur conception, binôme dans les formations (technicien/éleveur, élève/chercheur).

Transversalité des acteurs :

- Reconnecter la recherche et les agriculteurs dans les projets ;
- Rassembler toutes les parties prenantes.

Format du transfert :

- Pairs à pairs : transfert de pairs à pairs et preuve par l'exemple, sites de démonstration ;
- Plateformes d'acteurs, pépinières.

Le conseil :

- reconcevoir l'approche conseil.

3/ Proposez des modalités d'animation sur une thématique (organisation, mix d'actions...) qui permettent la capitalisation/valorisation/transfert, voire l'émergence de nouveaux projets...

Fiche Action 1

Méthodologie pour réussir le transfert

- 1- Identifier la cible de l'action de valorisation/transfert
 - enseignement, agriculteurs, recherche, décideurs politiques, consommateurs ?

- 2- Identifier les produits à valoriser/transférer
 - produit appliqué, opérationnel : aller directement sur des actions de démonstration ;
 - produit moins appliqué : passer par des intermédiaires comme les conseillers, les formateurs... Par exemple avec des journées « portes ouvertes » où le produit est expliqué. Les destinataires finaux peuvent être présents mais avec un conseiller, formateur, pour parer au risque d'incompréhension.

- 3 – 1+2 permettent d'identifier le vecteur de communication

- 4- Identifier la disponibilité temporelle et intellectuelle (« disposition au changement ») de la cible, par un travail en deux étapes :
 - Aller vers la cible « prête » à recevoir l'information ;
 - Aller vers la cible plus réticente via des « ambassadeurs » (transfert de pair à pair).

Fiche Action 2

Méthodologie pour réussir le transfert

- 1- Construire les projets avec les bénéficiaires finaux :
 - a/ Activer les têtes de réseau déjà existantes pour identifier tous les acteurs concernés ;
 - b/ Valoriser la contribution des acteurs plus isolés ;
 - c/ Bien cerner et limiter l'objectif visé.

- 2 – Partage élargi des résultats des projets dès l'émergence des problématiques, en transversal (végétal-animal...)

- 3- Partage du suivi des projets/résultats via internet

- 4- Susciter des partages d'expérience trans-régionaux, trans-frontaliers

- 5- Démonstration visuelle chez un pair, expliquée par un pair

- 6- Préparer la suite :
 - a/ avec un « outil » facilement utilisable par un agriculteur à la suite de l'animation ;
 - b/ identifier la personne/structure relais qui pourra accompagner l'agriculteur (au montage administratif en particulier).

- 7- Établir et communiquer largement la liste des personnes associées à l'atelier thématique

- 8- Bien prévoir le déroulement pratique des échanges (fréquence, modalités des réunions...) dès le départ de l'atelier

- 9- Supports vidéo « Youtube » accessibles à tous, initiés ou non, directement concernés ou de la société civile.

Fiche Action 3

Le bon partenariat, élément clé du transfert

Participation des acteurs aux projets Horizon 2020 – PEI :

- utiliser les réseaux existants (UMT, RMT...);
- les renforcer (en incluant plus d'agriculteurs, d'acteurs de la formation, des entreprises, le conseil...);
- impliquer les acteurs de terrain dès la conception des projets;
- soutenir la création de pépinières d'entreprises autour des organismes d'innovation;
- associer des compétences socio-économiques tout au long du projet;
- travailler les freins à l'adoption des innovations et rechercher des modèles économiques.

Fiche Action 4

Renforcer l'activité des groupes d'agriculteurs innovants (participation-appropriation)

- les connecter aux projets européens;
- visites d'exploitations européennes en mode multi-acteurs (conseillers, chercheurs, éleveurs);
- mini-conférences lors des salons professionnels sur des sujets prioritaires pour les agriculteurs, les éleveurs;
- utilisation d'outils numériques, des réseaux sociaux;
- intégration (par les organismes de recherche appliquée) des résultats des GO et projets Horizon 2020 dans les outils d'aide à la décision d'éleveurs.

Fiche Action 5

Thématique forêt

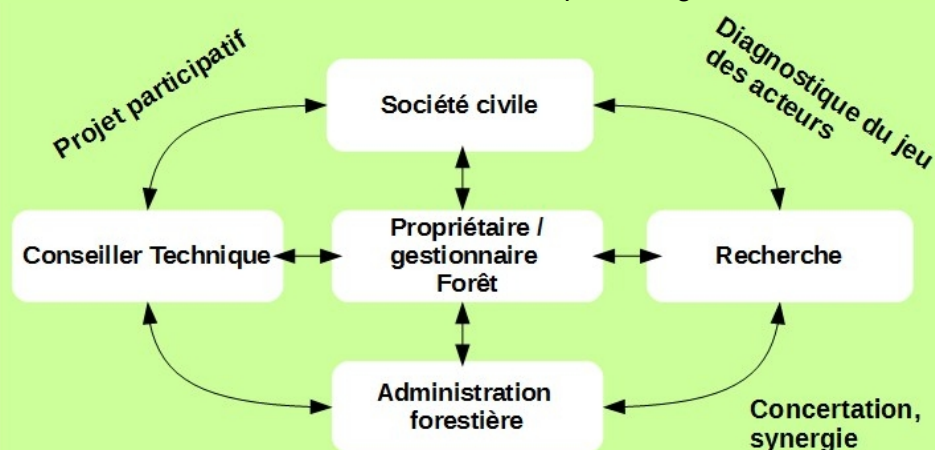
Cibles :

- propriétaires forestiers
- gestionnaires

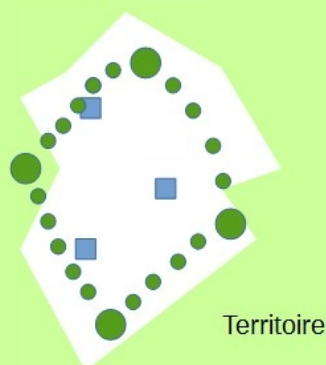
But : rendre compréhensibles et utilisables rapidement les résultats de la recherche.

Actions :

- 1- Intégrer tous les acteurs dès le montage du projet (citoyens, associations, CRPF, chercheurs, administrations, régions, État, propriétaires forestiers...).
- 2- Créer un projet participatif, pour stimuler de vrais échanges. Pour réaliser cela il faut de la concertation entre toutes les parties prenantes, des synergies.
- 3- Mettre en place des sites de démonstration, qui serviront de vitrines. Cela assure la visibilité pour le grand public.
- 4- Assurer une communication efficace du projet avec : une plateforme (?), la presse, les réseaux sociaux, Youtube, des brochures, posters, des conférences, séminaires ouverts à tous les publics.
- 5- Assurer des actions de formation sur la recherche pour les gestionnaires.



Démonstration



- Site d'expérimentation, vitrine
- Parties prenantes/acteurs

Valorisation transfert

- + Information, communication vers les différents publics, avec différents supports, brochure, presse, conférences, restitution
- + Site / Visite de démonstration (pour la sensibilisation)
- + Site de formation sur le terrain
- + Plateforme internet pour le transfert vers les différents publics (MOOC...)



Répliquabilité du projet

Fiche Action 6

Proposer des démonstrations adaptées au public cible

Par exemple : démonstration en champ sur plusieurs types de variétés, itinéraires techniques...

Modalités :

- Anticiper le calendrier car action de longue durée ;
- Définir le terrain sur lequel mener la démonstration ;
- Avoir un « complice » intervenant dans la démonstration, un agriculteur par exemple ;
- Lors de la démonstration, discuter autour de celles-ci ;
- Partir de la démonstration autour des préoccupations des participants pour construire aussi une offre de conseil/formation ;
- Théorisation en élargissant à d'autres moyens de communication : faire référence à des études, pages web, etc, pour que les participants puissent aller plus loin.

Fiche Action 7

Organiser des mini-conférences dans des salons professionnels sur des sujets prioritaires émanant des filières et pour lesquels des projets du PEI et des projets européens apportent des résultats.

Veiller à adapter le format aux agriculteurs, conseillers.

Format de 2 heures par thématique ciblée.

Exemple de thématique : baisse des antibiotiques.

Fiche Action 8

Mise en place de « voyages d'étude » impliquant des GO, agriculteurs, conseillers pour aller visiter d'autres exploitations en Europe, en incluant une connexion avec des projets multi-acteurs.

Fiche Action 9

Connexion/transfert vers l'enseignement technique

Incorporation des résultats des GO dans le cursus de l'enseignement technique, par exemple par l'intégration des enseignants dans les GO.

Atelier C : Quelle contribution du PEI et ses réseaux à la feuille de route de la politique de l'alimentation issue des EGA (présentée le 20 décembre 2017) et aux orientations dégagées par les filières

Présentation introductive

Feuille de route des EGA et RDI, plans de filières et RDI, Nathalie Barbe, Adjointe au chef du service développement des filières et de l'emploi, DGPE/MAA

Les États Généraux de l'Alimentation, qui se sont clos le 21 décembre 2018, ont donné lieu à une [feuille de route gouvernementale sur l'alimentation](#). Cette feuille de route ne reprend cependant pas les conclusions des ateliers des EGA de façon exhaustive. Ces travaux ont également débouché sur un projet de loi, qui est en cours de discussion. Enfin, ces travaux ont instauré la création de [plans de transformation des filières](#), remis par les interprofessions au gouvernement, et qui contiennent chacun un axe de RDI.

De nombreuses autres actions nécessitant la RDI sont également en cours : le programme Ambition Bio 2022, le plan de sortie des produits phytosanitaires, la feuille de route numérique pour l'agriculture et l'alimentation, le plan de développement du commerce équitable nord-nord, le plan d'action bioéconomie, l'évolution des formations, la feuille de route de l'économie circulaire, les questions de droit de la concurrence relatives aux organisations de producteurs, le Programme national nutrition santé...

Au sein de ces actualités, le PEI est particulièrement concerné par l'atelier 14 des EGA « Préparer l'avenir : quels investissements, quel accompagnement technique, quelle recherche pour une plus grande performance environnementale, sanitaire, sociale et économique ? ». Les besoins de RDI qui ont été exprimés lors de cet atelier ont autant porté sur la recherche appliquée que fondamentale.

Thématiques prises en compte dans les plans de filières :

- génétique
- nouveaux produits et usages
- bien être animal/conduite d'élevage
- diminution risques sanitaires
- durabilité systèmes d'élevage
- nutrition
- valorisation
- + le numérique (transversal à toutes les filières)

1/ Qu'identifiez-vous, dans votre champ d'activité, comme contributions des travaux du PEI aux besoins de RDI issus des EGA ?

Le PEI un outil parmi d'autres

- Le PEI doit s'articuler avec les dispositifs existants, il n'a pas vocation à refaire ce qui existe déjà, par exemple avec le CASDAR, qui peut être mobilisé de façon complémentaire pour mettre en lien les travaux de GO ciblant des thématiques proches, sur différentes régions.

- *INRA* : le PEI est un outil, parmi d'autres, qui apporte des financements complémentaires pour les projets.

- Des dispositifs plus souples existent à l'échelon régional, permettant une contribution plus rapide aux besoins de RDI soulevés par les plans de filières. Cependant, il s'agit de projets franco-français. Pour les projets ouverts aux autres pays de l'UE comme le PEI, il faut alors que les pôles de compétitivité, les instituts techniques interviennent...

INRA : les groupes ou réseaux plus nationaux (GIS, RMT...) ne sont pas ciblés par les financements du PEI. Il n'existe pas d'outils soutenus par le FEADER pour des projets traitant de questions nationales (intermédiaire entre GO et projets UE).

- La segmentation dans les conseils régionaux entre les services en charge de l'amont (agriculture) et de l'aval (recherche) peut conduire à une sous-mobilisation des fonds et dispositifs, dont le PEI.

- La complexité du PEI a été soulevée par les régions présentes à l'atelier, tout comme la faiblesse relative des montants financiers du PEI mobilisés à l'échelle des filières.

- *ISARA* : le PEI doit permettre un accompagnement des dynamiques existantes, la mise en réseau n'est pas une fin en soi.

La question de l'adaptabilité du PEI aux logiques filières

- *INRA* : l'objectif dans le cadre des GIS filières est d'identifier les questions et d'essayer de trouver des réponses, mais cela se fait dans le cadre des dynamiques nationales portées par les filières.

Les GIS filières n'ont pas d'interaction avec les projets régionaux du PEI, et n'ont pas connaissance de ces projets. Les interactions sont un peu plus nombreuses avec les projets H2020.

Les connaissances produites dans les GO sont difficiles à reconnecter avec l'ensemble de la recherche et des filières. Il y a donc un manque de mutualisation/capitalisation, qui devrait être réfléchi dans le cadre des AKIS.

- Le PEI est territorialisé alors que plans de filières sont tournés vers l'export.

- Il a été noté qu'H2020 est plus attractif pour les chercheurs que les GO (amplitude plus large et possibilité d'être mieux valorisés).

- *FNCUMA* : Concernant les EGA, un travail doit être engagé filière par filière pour définir ce qu'est un coût de production et permettre de répondre à la question de la construction du prix par rapport au coût de production.

Dans le cadre du PEI avez vous connaissance de projets qui devraient être poussés vers les interprofessions ? Oui en régions AURA et Normandie, les projets soutenus qui portent sur les approches systémiques, les projet H2020 sur les collectifs...

Comment capitaliser ce qui est fait autour des GO ?

- *APCA* : actuellement une restructuration du réseau des chambres est en cours, avec la mise en place de services Recherche Développement Innovation au niveau régional, qui vise à fédérer les acteurs de la recherche et développement au niveau régional (exemple de la *success story* Occitanie (avec ACTA) => capitalisation accompagnement des collectifs DEPHY GIEE...).

Malgré cela, il est encore difficile d'avoir une vision globale de ce qui se passe dans les GO et de la possibilité de transfert de leurs résultats.

Une réflexion est nécessaire pour intégrer ce qui a été fait et mieux l'intégrer à l'avenir pour alimenter le conseil.

Synthèse des échanges :

- le PEI est un outil parmi d'autres, parfois lourd à mobiliser et dont les montants financiers mobilisés en régions sont relativement faibles ;
- le PEI accompagne les dynamiques existantes mais n'est pas une fin en soit ;
- dans l'actuelle programmation, le PEI ne permet pas de soutenir des projets nationaux ou trans-régionaux, échelle d'intervention des filières (autres que les chaînes d'approvisionnement plus locales) ;
- un GO n'a pas vocation à couvrir l'intégralité d'une filière (autre que locale);
- améliorer le repérage et la diffusion des bonnes pratiques du PEI vers les acteurs des filières ;
- la mise en réseau des GO au niveau UE reste à faire ;
- la segmentation amont/aval reste une problématique même si elle est prise en compte dans certains projets.

2/ Comment améliorer le transfert des résultats des projets ?

APCA : une « cellule de coordination nationale recherche innovation transfert » pour une diffusion accélérée des innovations et des solutions auprès des agriculteurs a été mise en place par l'INRA, l'ACTA et l'APCA suite aux EGA. Elle prévoit :

- un plan d'étape avant l'été,
- une plate-forme web des solutions opérationnelles, accessible à tous, dont les conseillers, pour alimenter le conseil et identifier les angles morts de la recherche,
- réflexion sur les modalités d'alimentation de la plate-forme, et sur les thématiques nationales à choisir,
- alimentation notamment par des dispositifs multipartenariaux, dont les GO,
- réalisation d'un grand état des lieux de l'existant disponible par un expert.

MAA => l'articulation de cette cellule avec l'animation nationale PEI et les travaux du PEI est à prévoir.

FNCUMA : les plate-formes web ne sont pas toujours l'outil adapté : la modification des pratiques se fait sur le terrain et de façon informelle à travers l'accompagnement.

La FNCUMA fait partie du projet européen du PEI Smart-AKIS, qui permet au réseau des CUMA de mener une réelle réflexion sur l'échange d'informations entre agriculteurs.

L'appropriation n'est pas liée au projet mais via l'intérêt plus global à la thématique.

L'organisation de l'INRA fait qu'elle s'appuie ensuite sur ses partenaires (APCA...) pour transférer les résultats de ses recherches. Une piste serait de mettre en débat les résultats directement avec les utilisateurs finaux de l'innovation.

Attention le résultat d'un projet local n'est pas toujours facilement transférable hors contexte.

ISARA : le PEI AGRI pourrait être plus large que simplement agricole.

- en AURA, il est demandé aux porteurs de projets de définir leur stratégie de diffusion des résultats dès le dépôt du projet. Parmi les pistes citons la création de partenariats (avec INRA, IRSTEA, ...) pour valoriser une thématique particulière, l'organisation de séminaires thématiques, permettant de faire un état des lieux, les partenariats laboratoire/entreprise (thésard...).

L'état d'esprit concernant la diffusion des résultats est différent entre l'amont et l'aval (par exemple, dépôt de brevet).

FNCUMA : il est important que les décideurs et le public cible soient convaincus de l'intérêt du projet pour faciliter la diffusion des résultats.

Synthèse des propositions :

- travailler sur les textes des appels à projets : la nature des projets PEI est conditionnée par le cahier des charges des appels à projets, celui-ci est donc un levier pour aiguiller vers les thématiques prioritaires, renforcer/favoriser la diffusion des résultats ;
- la stratégie de diffusion des résultats doit être pensée dès la co-construction du projet en réponse à l'appel à projets ;
- travailler sur l'appui au repérage et à la diffusion des bonnes pratiques du PEI vers les acteurs des filières ;
- disposer d'une plate-forme de solutions opérationnelles (attention à l'extrapolation, des projets qui par « essence » sont locaux) ;
- établir un lien avec la formation ;
- organiser des séminaires thématiques régionaux (GO et plus large) ;
- mettre en débat les résultats directement avec les utilisateurs finaux de l'innovation ;
- mettre en place des partenariats laboratoire/entreprise ;
- réfléchir au rôle des centres techniques pour diffuser les résultats des projets ;
- créer des partenariats (avec INRA, IRSTEA, ...) pour valoriser une thématique particulière ;
- pour faire le lien avec les EGA, inclure un bonus pour les projets traitant de l'agro-écologie dans les appels régionaux ;
- travailler à articuler les travaux/réseaux du PEI avec les initiatives issues des EGA : cellule de coordination nationale recherche innovation transfert, axe RDI des plans de filières.